



Obligation de formation le samedi

Par **solis54**, le **31/03/2014** à **22:25**

Bonjour,

Je travaille en crèche du lundi au vendredi et mon employeur m'oblige à faire des formations le samedi qui sont rénumérées... a t-il le droit alors que je n'ai alors que le dimanche comme jour de repos quand cela arrive?

S'il n'a pas le droit quel recours ai-je?

merci

Par **moisse**, le **01/04/2014** à **07:59**

Bonjour,

Vous pouvez toujours démissionner.

Où avez-vous lu/appris/ que le congé hebdomadaire est obligatoirement de 2 jours consécutifs et le W.E. en sus??